

# Réunion du Conseil Municipal

## Séance du vendredi 18 Novembre 2011

L'an deux mille onze et le vendredi dix huit novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Claire GINIER, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN, Johan VALMALLE

Procuration :

Absent excusé :

**Monsieur GIOVANNACCI Daniel a été nommé secrétaire de séance.**

## ORDRE DU JOUR

### **Subvention CCAS**

Dû à des difficultés rencontrées par des habitants de la commune, le conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention au CCAS afin que celui-ci puisse prendre en charge le loyer de Mr et Mme LANGLAIS pendant 8 mois et consentir une avance de trésorerie remboursable de 8000 €, leur permettant de maintenir leur couverture sociale (maladie, retraite et prévoyance).

### **EAU**

La facturation d'eau pour 2011 sera établie pour Mr et Mme LANGLAIS. Suite à l'émission des factures, un abandon de créances sera fait sur les 2 abonnements.

### **TRAVAUX dus aux Inondations**

Le dossier de catastrophe naturelle est en cours d'instruction. La décision est imminente. Des travaux ont réalisés en urgence sur le chemin de Montcalm. L'entreprise Virebayre a été mandatée pour réaliser un enrochement. Ces travaux ont été faits.

Enrochement avant le pont de Carnac

Chemin de Carnac réparé avec de la grave bitumée

Suite aux intempéries le conseil décide d'écrire aux habitants pour leur annoncer que des travaux de nettoyage sont nécessaires (ruisseau, abords de la fontaine). D'autre part les importantes précipitations ont mis en évidence que des travaux d'abatage, d'élagage, retrait d'arbres ou branchages morts ont à faire tant dans le lit que sur les bords de la rivière. Une communication sera adressée à chaque propriétaire riverain.

Faire une visite des chemins à réparer. Il faut faire établir des devis (une enveloppe de 3000 à 3500 € est dérogée pour remettre en état les chemins).

### **Convention École de Florac**

La somme à verser pour chaque enfant inscrit à l'école de Florac est de 678,09€/enfant/an.

Cette année, il y a 2 enfants de la commune inscrits à l'école de Florac, représentant un montant de 1356.18€ pour 2011/2012.

### **Blason**

Une proposition de Blason à été faite à la commune à partir de l'histoire de Rousses. Cette proposition étant gratuite, le Conseil Municipal adopte et demande le dossier.

### **Questions diverses**

**HLL** : Rendez-vous de la Communauté des Communes avec Monsieur Henri Blanc le 21 novembre à 15h30.

**Enfouissement des réseaux** : Le coût devrait avoisiner 2000 € pour l'enfouissement des réseaux téléphonique et électricité.

**Lampadaires** : Demande de devis pour remplacer toutes les vieilles lampes publiques

**Transport à la demande** : Recensement des personnes qui pourraient être susceptible d'utiliser ce moyen de transport.

**Cimetière** : Demande à la préfecture d'une autorisation permanente afin que l'employé communal puisse creuser les fosses des cimetières privés.

La séance est levée à 23h45.